



Envoyé en préfecture le 22/12/2021

Reçu en préfecture le 22/12/2021

Affiché le

SLOW

ID : 034-213402456-20211222-2021070M-DE

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

N° 2021 – 070

SÉANCE DU 22 DECEMBRE 2021

OBJET : Décision budgétaire modificative DM n°3

L'an deux mille vingt-et-un, le vingt-deux décembre, le Conseil municipal de la commune de Saint-Chinian dûment convoqué, s'est réuni dans le lieu ordinaire des séances, à 8 heures 00, sous la présidence de Catherine COMBES, Maire, suite aux convocations qui lui ont été adressées le dix-sept décembre 2021, lesquelles convocations ont été affichées à la mairie trois jours au moins avant la séance.

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE : 19

PRÉSENTS : (11) Mme Catherine COMBES, M Alain GHISALBERTI, Mme Hélène TÊTELIN, M. Sylvain DÉCOR, Mme Marie-Claude MOTHE, M. Luc FOURNIER, Mme Corinne TRINQUIER, M. David MOUTON, Mme Julie BÉNÉZECH, Mme Sandrine COUSTE, Mme Sylvie MAURY.

POUVOIRS : (4) M. Jean-François MADONIA pouvoir à Mme Catherine COMBES, Mme Monique LEROY pouvoir à Mme Marie-Claude MOTHE, M. Franck TEYSSIER pouvoir à M. Sylvain DÉCOR, M. Philippe MARCON pouvoir à M. Sylvain DÉCOR.

ABSENTS : (3) M. Bruno ENJALBERT, M. Patrice HANRIOT, M. Lucien DUPRÉ.

ABSENT EXCUSE : (1) M. Clément CHAPPERT.

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Mme Marie-Claude MOTHE.

DATE DE CONVOCATION : 17 décembre 2021

Vu l'instruction budgétaire et comptable M 14 ;

Vu le budget primitif de la commune ;

Considérant les dépassements de crédits sur le chapitre 1641 et au 66111 à la suite de la contractualisation du nouvel emprunt de 150 000 euros à la Caisse d'Épargne réalisé dans le cadre de l'achat d'un terrain pour le projet de futur bâtiment des services techniques;

Madame le maire propose au conseil municipal d'autoriser la décision modificative n°3 suivante du budget principal de l'exercice 2021 afin de respecter l'équilibre réel budgétaire :

Proposition	BP 2021	DM		Nouveau montant
		Dépenses	Recettes	
Fonctionnement				
66-66111 Intérêts réglés à l'échéance	23 000 €	+934 €	-	23 934 €
65-657362 CCAS	6 059.60 €	-934 €	-	5 125.60 €
Equilibre de la section fonctionnement		0	0	0

Investissement				
16 - 1641 Emprunts en euros	250 000 €	+1 373.43 €	-	251 373.43 €
20 - 2051 Concessions et droits similaires	10 500 €	-1 373.43 €	-	9 126.57 €
Equilibre de la section Investissement		0	0	0

Le conseil municipal, après en avoir délibéré,

DECIDE :

- **Article 1 :** VALIDER la décision budgétaire modificative n°3 ;
- **Article 2 :** D'INSCRIRE au budget principal 2021 les éléments correspondants.

Adoptée à l'unanimité.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits,
Pour copie conforme

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication au recueil des actes administratifs.

Fait à Saint-Chinian le 22/12/2021

Le Maire,
Catherine COMBES

